

(19)



(11)

EP 3 671 359 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
24.06.2020 Bulletin 2020/26

(51) Int Cl.:
G04B 1/14 ^(2006.01)
G04B 17/22 ^(2006.01) **G04B 17/06** ^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **18215265.2**

(22) Date de dépôt: **21.12.2018**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
KH MA MD TN

(71) Demandeur: **Nivarox-FAR S.A.**
2400 Le Locle (CH)

(72) Inventeur: **CHARBON, Christian**
2054 Chézard-St-Martin (CH)

(74) Mandataire: **ICB SA**
Faubourg de l'Hôpital, 3
2001 Neuchâtel (CH)

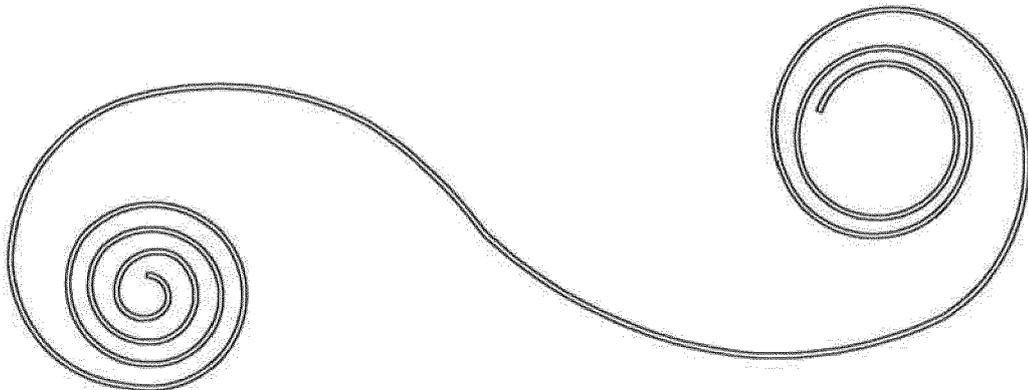
(54) **RESSORT SPIRALE D'HORLOGERIE À BASE TITANE**

(57) Ressort spiralé d'horlogerie à structure bi-phasée, en alliage de niobium et titane, et procédé de fabrication de ce ressort, avec:

- élaboration d'un alliage binaire comportant du niobium et du titane, avec :
- niobium : balance à 100% ;
- titane strictement supérieur à 60.0% et inférieur ou égal à 85% en masse du total,
- des traces de composants parmi O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, entre 0 et 1600 ppm du total en masse en individuel, avec cumul inférieur à 0.3% en masse;

- application de déformations alternées à des traitements thermiques pour l'obtention d'une microstructure biphasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase β et une solution solide de niobium avec du titane en phase α , la teneur en titane en phase α étant supérieure à 10% en volume, de limite élastique supérieure à 1000 MPa, de module d'élasticité inférieur à 80 GPa ;
- tréfilage pour obtenir du fil calandrablé;
- calandrage ou mise en bague pour former un ressort de barillet, en clé de sol avant son premier armage, ou estrapadage pour former un ressort-spiral.

Fig. 1



EP 3 671 359 A1

Description

Domaine de l'invention

5 [0001] L'invention concerne un ressort spiralé d'horlogerie, notamment un ressort de barillet ou un ressort-spiral, à structure bi-phasée.

[0002] L'invention concerne encore un procédé de fabrication d'un ressort spiralé d'horlogerie.

10 [0003] L'invention concerne le domaine de la fabrication des ressorts d'horlogerie, en particulier des ressorts de stockage d'énergie, tels que ressorts de barillet ou ressorts-spiraux moteur ou de sonnerie, ou des ressorts d'oscillateur, tels que spiraux.

Arrière-plan de l'invention

15 [0004] La fabrication de ressorts de stockage d'énergie pour l'horlogerie doit faire face à des contraintes souvent à première vue incompatibles :

- nécessité d'obtention d'une limite élastique très élevée,
- nécessité d'obtention d'un module d'élasticité bas,
- facilité d'élaboration, notamment de tréfilage,
- 20 - excellente tenue en fatigue,
- tenue dans le temps,
- faibles sections,
- agencement des extrémités : crochet de bonde et bride glissante, avec des fragilités locales et une difficulté d'élaboration.

25 [0005] La réalisation de ressorts-spiraux est quant à elle centrée sur le souci de la compensation thermique, de façon à garantir des performances chronométriques régulières. Il faut pour cela obtenir un coefficient thermoélastique proche de zéro.

30 [0006] Toute amélioration sur au moins l'un des points, et en particulier sur la tenue mécanique de l'alliage utilisé, représente donc une avancée significative.

Résumé de l'invention

35 [0007] L'invention se propose de définir un nouveau type de ressort spiralé d'horlogerie, basé sur la sélection d'un matériau particulier, et de mettre au point le procédé de fabrication adéquat.

[0008] A cet effet, l'invention concerne un ressort spiralé d'horlogerie à structure bi-phasée, selon la revendication 1.

[0009] L'invention concerne encore un procédé de fabrication d'un tel ressort spiralé d'horlogerie, selon la revendication 10.

Description sommaire des dessins

40 [0010] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description détaillée qui va suivre, en référence aux dessins annexés, où :

- 45 - la figure 1 représente, de façon schématisée et en vue en plan avant son premier armage, un ressort de barillet qui est un ressort spiralé selon l'invention ;
- la figure 2 représente, de façon schématisée, un ressort-spiral qui est un ressort spiralé selon l'invention ;
- la figure 3 représente la séquence des opérations principales du procédé selon l'invention.

Description détaillée des modes de réalisation préférés

[0011] L'invention concerne un ressort spiralé d'horlogerie à structure bi-phasée.

[0012] Selon l'invention, le matériau de ce ressort spiralé est un alliage de type binaire à base titane, comportant du niobium.

55 [0013] Dans une variante avantageuse de réalisation, cet alliage comporte :

- niobium : balance à 100% ;
- une proportion en masse de titane strictement supérieure à 60.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total,

EP 3 671 359 A1

- des traces d'autres composants parmi O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, chacun desdits composants de traces étant compris entre 0 et 1600 ppm du total en masse, et la somme de ces traces étant inférieure ou égale à 0.3% en masse.

- 5 [0014] Plus particulièrement, cet alliage comporte une proportion en masse de titane supérieure ou égale à 65.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total.
- [0015] Plus particulièrement, cet alliage comporte une proportion en masse de titane supérieure ou égale à 70.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total.
- [0016] Plus particulièrement encore, dans une alternative, cet alliage comporte une proportion en masse de titane supérieure ou égale à 70.0% du total et inférieure ou égale à 75.0% du total.
- 10 [0017] Plus particulièrement encore, dans une autre alternative, cet alliage comporte une proportion en masse de titane strictement supérieure à 76.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total.
- [0018] Plus particulièrement, cet alliage comporte une proportion en masse de titane inférieure ou égale à 80.0% du total.
- [0019] Plus particulièrement encore, cet alliage comporte une proportion en masse de titane strictement supérieure à 76.0% du total et inférieure ou égale à 78.0% du total.
- 15 [0020] De façon avantageuse, ce ressort spiralé a une microstructure bi-phasée comportant du niobium bêta cubique centré et du titane alpha hexagonal compact. Plus particulièrement, ce ressort spiralé a une microstructure biphasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase β (structure cubique centrée) et une solution solide de niobium avec du titane en phase α (structure hexagonale compacte), la teneur en titane en phase α étant supérieure à 10% en volume.
- [0021] Pour obtenir une telle structure, et convenant à l'élaboration d'un ressort, il est nécessaire de précipiter une partie de la phase alpha par traitement thermique.
- [0022] Plus le taux de titane est élevé, plus la proportion maximale de phase alpha qui peut être précipitée par traitement thermique est élevée, ce qui incite à rechercher une forte proportion de titane.
- 25 [0023] Plus particulièrement, le total des proportions en masse du titane et du niobium est compris entre 99.7% et 100% du total.
- [0024] Plus particulièrement, la proportion en masse d'oxygène est inférieure ou égale à 0.10% du total, voire encore inférieure ou égale à 0.085% du total.
- [0025] Plus particulièrement, la proportion en masse de tantale est inférieure ou égale à 0.10% du total.
- 30 [0026] Plus particulièrement, la proportion en masse de carbone est inférieure ou égale à 0.04% du total, notamment inférieure ou égale à 0.020% du total, voire encore inférieure ou égale à 0.0175% du total.
- [0027] Plus particulièrement, la proportion en masse de fer est inférieure ou égale à 0.03% du total, notamment inférieure ou égale à 0.025% du total, voire encore inférieure ou égale à 0.020% du total.
- [0028] Plus particulièrement, la proportion en masse d'azote est inférieure ou égale à 0.02% du total, notamment inférieure ou égale à 0.015% du total, voire encore inférieure ou égale à 0.0075% du total.
- 35 [0029] Plus particulièrement, la proportion en masse d'hydrogène est inférieure ou égale à 0.01% du total, notamment inférieure ou égale à 0.0035% du total, voire encore inférieure ou égale à 0.0005% du total.
- [0030] Plus particulièrement, la proportion en masse de nickel est inférieure ou égale à 0.01% du total.
- [0031] Plus particulièrement, la proportion en masse de silicium est inférieure ou égale à 0.01% du total.
- 40 [0032] Plus particulièrement, la proportion en masse de nickel est inférieure ou égale à 0.01% du total, notamment inférieure ou égale à 0.16% du total.
- [0033] Plus particulièrement, la proportion en masse de matériau ductile ou cuivre est inférieure ou égale à 0.01% du total, notamment inférieure ou égale à 0.005% du total.
- [0034] Plus particulièrement, la proportion en masse d'aluminium est inférieure ou égale à 0.01% du total.
- 45 [0035] Ce ressort spiralé a une limite élastique supérieure ou égale à 1000 MPa. Plus particulièrement, le ressort spiralé a une limite élastique supérieure ou égale à 1500 MPa.
- [0036] Plus particulièrement encore, le ressort spiralé a une limite élastique supérieure ou égale à 2000 MPa.
- [0037] De façon avantageuse, ce ressort spiralé a un module d'élasticité supérieur à 60 GPa et inférieur ou égal à 80 GPa.
- 50 [0038] L'alliage ainsi déterminé permet, selon le traitement appliqué en cours d'élaboration, la confection de ressorts spiralés qui sont des ressorts-spiraux avec une limite élastique supérieure ou égale à 1000 MPa, ou des ressorts de barillet, notamment lorsque la limite élastique supérieure ou égale à 1500 MPa.
- [0039] L'application à un ressort-spiral nécessite des propriétés aptes à garantir le maintien des performances chronométriques malgré la variation des températures d'utilisation d'une montre incorporant un tel ressort-spiral. Le coefficient thermoélastique, dit aussi CTE de l'alliage, a alors une grande importance. L'alliage en phase bêta écroui présente un CTE fortement positif, et la précipitation de la phase alpha qui possède un CTE fortement négatif, permet de ramener l'alliage biphasé à un CTE proche de zéro, ce qui est particulièrement favorable. Pour former un oscillateur chronométrique avec un balancier en CuBe ou en maillechort, un CTE de +/- 10 ppm/°C doit être atteint. La formule qui lie le CTE
- 55

EP 3 671 359 A1

de l'alliage et les coefficients de dilatation du spiral est du balancier est la suivante :

$$CT = \frac{dM}{dT} = \left(\frac{1}{2E} \frac{dE}{dT} - \beta + \frac{3}{2} \alpha \right) \times 86400 \frac{s}{j^{\circ}C}$$

Les variables M et T sont respectivement la marche et la température. E est le module de Young du ressort-spiral, et, dans cette formule, E, β et α s'expriment en $^{\circ}C^{-1}$.

CT est le coefficient thermique de l'oscillateur, $(1/E \cdot dE/dT)$ est le CTE de l'alliage spiral, β est le coefficient de dilatation du balancier et α celui du spiral.

[0040] L'invention concerne encore un procédé de fabrication d'un ressort spiralé d'horlogerie, caractérisé en ce qu'on met en oeuvre successivement les étapes suivantes :

- (10) élaboration d'une ébauche dans un alliage comportant du niobium et du titane, qui est un alliage de type binaire à base titane et comportant du niobium, et qui comporte :
 - niobium : balance à 100% ;
 - une proportion en masse de titane strictement supérieure ou égale à 60.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total,
- des traces d'autres composants parmi O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, chacun desdits composants de traces étant compris entre 0 et 1600 ppm du total en masse, et la somme desdites traces étant inférieure ou égale à 0.3% en masse;
- (20) application audit alliage de séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation, comportant l'application de déformations alternées à des traitements thermiques, jusqu'à l'obtention d'une microstructure biphasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase β et une solution solide de niobium avec du titane en phase α , la teneur en titane en phase α étant supérieure à 10% en volume, avec une limite élastique supérieure ou égale à 1000 MPa, et un module d'élasticité supérieur à 60 GPa et inférieur ou égal à 80 GPa ;
- (30) tréfilage jusqu'à l'obtention d'un fil de section ronde, et laminage à profil rectangulaire compatible avec la section d'entrée d'une calandre ou d'une broche d'estrapadage ou avec une mise en bague dans le cas d'un ressort de barillet;
- (40) calandrage en clé de sol des spires pour former un ressort de barillet avant son premier armage, ou estrapadage pour former un ressort-spiral, ou mise en bague et traitement thermique pour un ressort de barillet.

[0041] De façon particulière, on effectue l'application à cet alliage de séquences couplées 20 de déformation-traitement thermique de précipitation, comportant l'application de déformations (21) alternées à des traitements thermiques (22), jusqu'à l'obtention d'une microstructure biphasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase β et une solution solide de niobium avec du titane en phase α , la teneur en titane en phase α étant supérieure à 10% en volume, avec une limite élastique supérieure ou égale à 2000 MPa. Plus particulièrement, le cycle de traitement comporte alors préalablement une trempe bêta (15) à un diamètre donné, de façon à ce que toute la structure de l'alliage soit bêta, puis une succession de ces séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation.

[0042] Dans ces séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation, chaque déformation est effectuée avec un taux de déformation donné compris entre 1 et 5, ce taux de déformation répondant à la formule classique $2\ln(d_0/d)$, où d_0 est le diamètre de la dernière trempe bêta, et où d est le diamètre du fil écroui. Le cumul global des déformations sur l'ensemble de cette succession de phases amène un taux total de déformation compris entre 1 et 14. Chaque séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation comporte, à chaque fois, un traitement thermique de précipitation de la phase alpha Ti (300-700 $^{\circ}C$, 1h-30h).

[0043] Cette variante de procédé comportant une trempe bêta est particulièrement adaptée à la fabrication de ressorts de barillet. Plus particulièrement, cette trempe bêta est un traitement de mise en solution, avec une durée comprise entre 5 minutes et 2 heures à une température comprise entre 700 $^{\circ}C$ et 1000 $^{\circ}C$, sous vide, suivie d'un refroidissement sous gaz.

[0044] Plus particulièrement encore, cette trempe bêta est un traitement de mise en solution, avec 1 heure à 800 $^{\circ}C$ sous vide, suivie d'un refroidissement sous gaz.

[0045] Pour revenir aux séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation, plus particulièrement chaque séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation comporte un traitement de précipitation d'une durée un traitement de précipitation d'une durée comprise entre 1 heure et 80 heures à une température comprise entre 350 $^{\circ}C$ et 700 $^{\circ}C$. Plus particulièrement, la durée est comprise entre 1 heure et 10 heures à une température comprise entre 380 $^{\circ}C$ et 650 $^{\circ}C$. Plus particulièrement encore, la durée est de 1 heure à 12 heures, à une température de 380 $^{\circ}C$. De préférence, on applique des traitements thermiques longs, par exemple des traitements thermiques

réalisés pendant une durée comprise entre 15 heures et 75 heures à une température comprise entre 350°C et 500°C. Par exemple on applique des traitements thermiques de 75h à 400h à 350°C, de 25h à 400°C ou de 18h à 480°C.

[0046] Plus particulièrement, le procédé comporte entre une et cinq, de préférence de trois à cinq, séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation.

5 **[0047]** Plus particulièrement, la première séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation comporte une première déformation avec au moins 30 % de réduction de section.

[0048] Plus particulièrement, chaque séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation, autre que la première, comporte une déformation entre deux traitements thermiques de précipitation avec au moins 25 % de réduction de section.

10 **[0049]** Plus particulièrement, après cette élaboration de ladite ébauche en alliage, et avant le tréfilage, dans une étape supplémentaire 25, on ajoute à l'ébauche une couche superficielle de matériau ductile pris parmi le cuivre, le nickel, le cupro-nickel, le cupro-manganèse, l'or, l'argent, le nickel-phosphore Ni-P et le nickel-bore Ni-B, ou similaire, pour faciliter la mise en forme de fil par étirage et tréfilage et laminage. Et, après le tréfilage, ou après le laminage, ou après une opération ultérieure de calandrage ou estrapadage, ou encore de mise en bague et traitement thermique dans le cas
15 d'un ressort de barillet, on débarrasse le fil de sa couche du matériau ductile, notamment par attaque chimique, dans une étape 50.

[0050] Pour le ressort de barillet, il est en effet possible d'effectuer la fabrication par mise en bague et traitement thermique, où la mise en bague remplace le calandrage. Le ressort de barillet est encore généralement traité thermiquement après mise en bague ou après calandrage.

20 **[0051]** Un ressort spiral est, quant à lui, généralement, encore traité thermiquement après estrapadage.

[0052] Plus particulièrement, on effectue la dernière phase de déformation sous la forme d'un laminage à plat, et on pratique le dernier traitement thermique sur le ressort calandré ou mis en bague ou estrapadé. Plus particulièrement, après le tréfilage, on lamine le fil à plat, avant la fabrication du ressort proprement dit par calandrage ou estrapadage ou mise en bague.

25 **[0053]** Dans une variante, on dépose la couche superficielle de matériau ductile de façon à constituer un ressort spiral dont le pas n'est pas un multiple de l'épaisseur de la lame. Dans une autre variante, on dépose la couche superficielle de matériau ductile de façon à constituer un ressort dont le pas est variable.

[0054] Dans une application horlogère particulière, du matériau ductile ou cuivre est ainsi ajouté à un moment donné pour faciliter la mise en forme du fil par étirage et tréfilage, de telle manière à ce qu'il en reste une épaisseur de 10 à
30 500 micromètres sur le fil au diamètre final de 0.3 à 1 millimètres. Le fil est débarrassé de sa couche de matériau ductile ou cuivre notamment par attaque chimique, puis est laminé à plat avant la fabrication du ressort proprement dit.

[0055] L'apport de matériau ductile ou cuivre peut être galvanique, ou bien mécanique, c'est alors une chemise ou un tube de matériau ductile ou cuivre qui est ajusté sur une barre d'alliage niobium-titane à un gros diamètre, puis qui est amincie au cours des étapes de déformation du barreau composite.

35 **[0056]** L'enlèvement de la couche est notamment réalisable par attaque chimique, avec une solution à base de cyanures ou à base d'acides, par exemple d'acide nitrique.

[0057] L'invention permet, ainsi, notamment la réalisation d'un ressort spiralé de barillet en alliage de type niobium-titane, typiquement à plus de 60 % en masse de titane.

40 **[0058]** Par une combinaison adéquate d'étapes de déformation et de traitement thermique, il est possible d'obtenir une microstructure bi-phasée lamellaire très fine, en particulier nanométrique, comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase β et une solution solide de niobium avec du titane en phase α , la teneur en titane en phase α étant supérieure à 10% en volume. Cet alliage combine une limite élastique très élevée, supérieure au moins à 1000 MPa, ou supérieure à 1500 MPa, voire à 2000 MPa sur du fil, et un module d'élasticité très bas, de l'ordre de 60 Gpa à 80 GPa. Cette combinaison de propriétés convient bien pour un ressort de barillet ou ressort-spiral. Cet alliage de
45 type niobium-titane se laisse facilement recouvrir de matériau ductile ou cuivre, ce qui facilite grandement sa déformation par tréfilage.

[0059] Un tel alliage est connu et utilisé pour la fabrication de supraconducteurs, tels qu'appareils d'imagerie par résonance magnétique, ou accélérateurs de particules), mais n'est pas utilisé en horlogerie. Sa microstructure fine et bi-phasée est recherchée dans le cas des supraconducteurs pour des raisons physiques et a comme effet collatéral
50 bienvenu une amélioration des propriétés mécaniques de l'alliage.

[0060] Un tel alliage convient particulièrement bien pour la réalisation d'un ressort de barillet, et aussi pour la réalisation de ressorts-spiraux.

55 **[0061]** Un alliage de type binaire comportant du niobium et du titane, du type sélectionné ci-dessus pour la mise en oeuvre de l'invention, est également susceptible d'être utilisé comme fil spiral, il présente un effet similaire à celui de l'« Elinvar », avec un coefficient thermo-élastique pratiquement nul dans la plage de températures d'utilisation usuelle de montres, et apte à la fabrication de spiraux auto-compensateurs, en particulier pour des alliages niobium-titane avec une proportion en masse de titane supérieure à 60% et allant jusqu'à 85%.

Revendications

- 5
1. Ressort spiralé d'horlogerie à structure bi-phasée, **caractérisé en ce que** le matériau dudit ressort spiralé est un alliage de type binaire à base titane, comportant du niobium, et qui comporte :
- 10
- niobium : balance à 100% ;
 - une proportion en masse de titane strictement supérieure à 60.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total,
 - des traces d'autres composants parmi O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, chacun desdits composants de traces étant compris entre 0 et 1600 ppm du total en masse, et la somme desdites traces étant inférieure ou égale à 0.3% en masse.
- 15
2. Ressort spiralé selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit alliage comporte une proportion en masse de titane supérieure ou égale à 65.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total.
- 20
3. Ressort spiralé selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** ledit alliage comporte une proportion en masse de titane supérieure ou égale à 70.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total.
- 25
4. Ressort spiralé selon la revendication 3, **caractérisé en ce que** ledit alliage comporte une proportion en masse de titane strictement supérieure à 76.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total.
- 30
5. Ressort spiralé selon l'une des revendications 1 à 4, **caractérisé en ce que** ledit alliage comporte une proportion en masse de titane inférieure ou égale à 80.0% du total.
- 35
6. Ressort spiralé selon l'une des revendications 1 à 4, **caractérisé en ce que** le total des proportions en masse du titane et du niobium est compris entre 99.7% et 100% du total.
- 40
7. Ressort spiralé selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisé en ce que** ledit ressort spiralé a une microstructure biphasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase β et une solution solide de niobium avec du titane en phase α , la teneur en titane en phase α étant supérieure à 10% en volume.
- 45
8. Ressort spiralé selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisé en ce que** ledit ressort spiralé est un ressort de barillet.
- 50
9. Ressort spiralé selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisé en ce que** ledit ressort spiralé est un ressort spiral.
- 55
10. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé d'horlogerie, **caractérisé en ce qu'on** met en oeuvre successivement les étapes suivantes :
- élaboration d'une ébauche dans un alliage de type binaire comportant du niobium et du titane, et qui comporte :
 - niobium : balance à 100% ;
 - une proportion en masse de titane strictement supérieure à 60.0% du total et inférieure ou égale à 85.0% du total,
 - des traces d'autres composants parmi O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, chacun desdits composants de traces étant compris entre 0 et 1600 ppm du total en masse, et la somme desdites traces étant inférieure ou égale à 0.3% en masse;
 - exécution d'un cycle de traitement comportant préalablement une trempe bêta à un diamètre donné, de façon à ce que toute la structure de l'alliage soit bêta, puis application audit alliage d'une succession de séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation, comportant l'application de déformations alternées à des traitements thermiques, jusqu'à l'obtention d'une microstructure biphasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase β et une solution solide de niobium avec du titane en phase α , la teneur en titane en phase α étant supérieure à 10% en volume, avec une limite élastique supérieure ou égale à 1000 MPa, et un module d'élasticité supérieur à 60 GPa et inférieur ou égal à 80 GPa ;
 - tréfilage jusqu'à l'obtention d'un fil de section ronde, et laminage à profil rectangulaire compatible avec la section d'entrée d'une calandre ou d'une broche d'estrapadage ou avec une mise en bague;
 - calandrage en clé de sol des spires pour former un ressort de barillet avant son premier armage, ou estrapadage pour former un ressort-spiral, ou mise en bague et traitement thermique pour un ressort de barillet.
11. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 10, **caractérisé en ce qu'on** effectue la dernière phase de déformation sous la forme d'un laminage à plat, et **en ce qu'on** pratique le dernier traitement thermique

EP 3 671 359 A1

sur le ressort calandré ou mis en bague ou estrapadé.

- 5
12. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 10 ou 11, **caractérisé en ce qu'on** effectue l'application audit alliage de séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation, comportant l'application de déformations alternées à des traitements thermiques, jusqu'à l'obtention d'une microstructure bi-phasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase β et une solution solide de niobium avec du titane en phase α , la teneur en titane en phase α étant supérieure à 10% en volume, avec une limite élastique supérieure ou égale à 2000 MPa, le cycle de traitement comportant préalablement une trempe bêta à un diamètre donné, de façon à ce que toute la structure de l'alliage soit bêta, puis une succession desdites séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation, où chaque déformation est effectuée avec un taux de déformation donné compris entre 1 et 5, le cumul global des déformations sur l'ensemble de ladite succession de phases amenant un taux total de déformation compris entre 1 et 14, et qui comporte à chaque fois un traitement thermique de précipitation de la phase alpha Ti.
- 10
- 15
13. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 12, **caractérisé en ce que** ladite trempe bêta est un traitement de mise en solution, avec une durée comprise entre 5 minutes et 2 heures à une température comprise entre 700°C et 1000°C, sous vide, suivie d'un refroidissement sous gaz.
- 20
14. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 13, **caractérisé en ce que** ladite trempe bêta est un traitement de mise en solution, avec 1 heure à 800°C sous vide, suivie d'un refroidissement sous gaz.
- 25
15. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon l'une des revendications 10 à 14, **caractérisé en ce que** chaque séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation comporte un traitement de précipitation d'une durée comprise entre 1 heure et 80 heures à une température comprise entre 350°C et 700°C.
- 30
16. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 15, **caractérisé en ce que** chaque séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation comporte un traitement de précipitation d'une durée comprise entre 1 heure et 10 heures à une température comprise entre 380°C et 650°C.
- 35
17. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 16, **caractérisé en ce que** chaque séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation comporte un traitement de précipitation d'une durée de 1 heure à 12 heures à 450 °C.
- 40
18. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon l'une des revendications 10 à 17, **caractérisé en ce que** ledit procédé comporte entre une et cinq dites séquences couplées de déformation-traitement thermique de précipitation.
- 45
19. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon l'une des revendications 10 à 18, **caractérisé en ce que** la première dite séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation comporte une première déformation avec au moins 30 % de réduction de section.
- 50
20. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 19, **caractérisé en ce que** chaque dite séquence couplée de déformation-traitement thermique de précipitation, autre que la première, comporte une déformation entre deux traitements thermiques de précipitation avec au moins 25 % de réduction de section.
- 55
21. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon l'une des revendications 10 à 20, **caractérisé en ce que**, après ladite élaboration de ladite ébauche en alliage, et avant ledit tréfilage, on ajoute à ladite ébauche une couche superficielle de matériau ductile pris parmi le cuivre, le nickel, le cupro-nickel, le cupro-manganèse, l'or, l'argent, le nickel-phosphore Ni-P et le nickel-bore Ni-B, pour faciliter la mise en forme de fil par étirage et tréfilage et laminage, et **en ce que**, après ledit tréfilage, ou après ledit laminage, ou après une opération ultérieure de calandrage ou estrapadage ou de mise en bague, on débarrasse ledit fil de sa couche dudit matériau ductile par attaque chimique.
22. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 21, **caractérisé en ce que**, après ledit tréfilage, on lamine ledit fil à plat, avant la fabrication du ressort proprement dit par calandrage ou estrapadage ou mise en bague.
23. Procédé de fabrication d'un ressort spiralé selon la revendication 21 ou 22, **caractérisé en ce qu'on** dépose ladite couche superficielle de matériau ductile de façon à constituer un ressort dont le pas est constant et n'est pas un multiple de l'épaisseur de lame.

Fig. 1

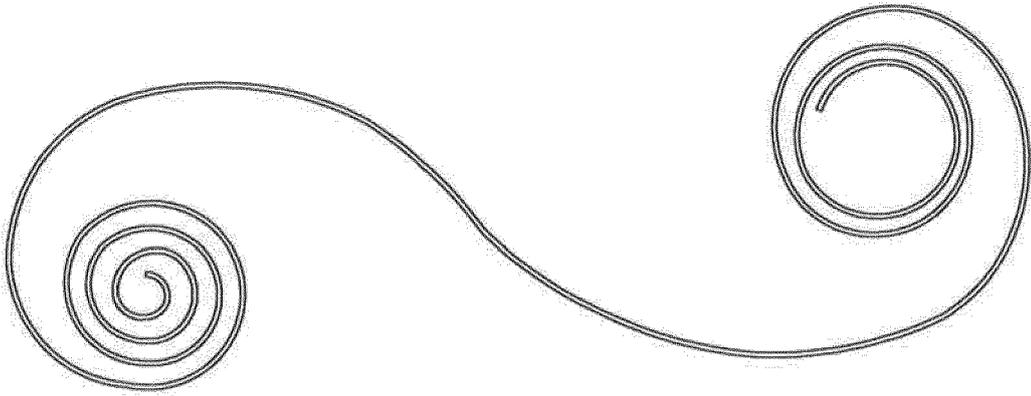


Fig. 2

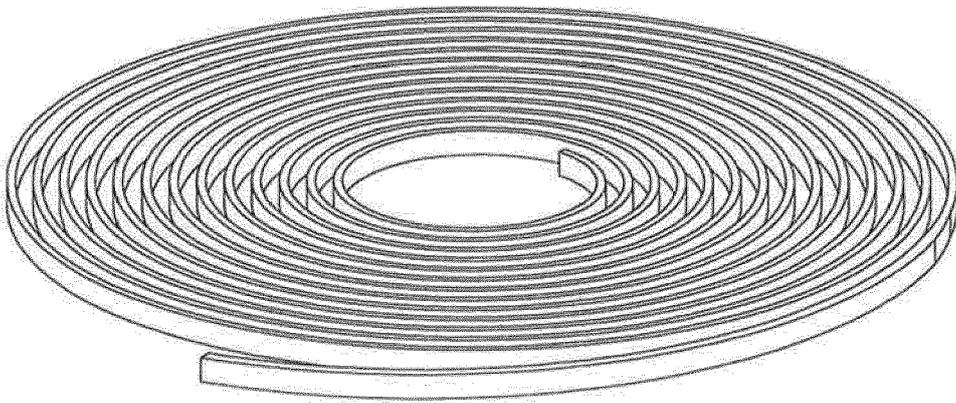
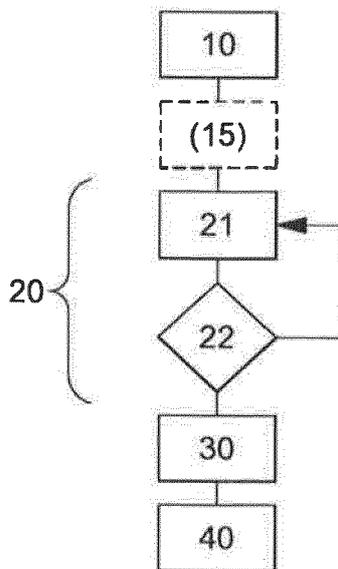


Fig. 3





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 18 21 5265

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	FR 3 064 281 A1 (UNIV DE LORRAINE [FR]) 28 septembre 2018 (2018-09-28) * abrégé * * page 4, ligne 30 - page 5, ligne 4 * -----	1-23	INV. G04B1/14 G04B17/06 G04B17/22
A	GB 1 166 701 A (VACUUMSCHMELZE GMBH [DE]) 8 octobre 1969 (1969-10-08) * page 2, ligne 5 - page 4, ligne 41 * * abrégé *	1-23	
A	EP 1 258 786 A1 (ROLEX MONTRES [CH]) 20 novembre 2002 (2002-11-20) * abrégé * * alinéas [0010], [0015] *	1-23	
A	EP 1 114 876 A1 (TOYODA CHUO KENKYUSHO KK [JP]) 11 juillet 2001 (2001-07-11) * abrégé * * alinéa [0026] *	1-23	
A	WO 2005/045532 A2 (SEIKO EPSON CORP [JP]; HARA TATSUO [JP]; MIYATA KAZUMA [JP]) 19 mai 2005 (2005-05-19) * page 4, ligne 19 - page 8, ligne 7; revendications 1,9 *	1-23	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) G04B
A	EP 1 083 243 A2 (TERUMO CORP [JP]; TOKUSEN KOGYO COMPANY LTD [JP]) 14 mars 2001 (2001-03-14) * alinéas [0018] - [0029], [0061]; figure 3 * * abrégé *	1-23	
A	WO 2015/189278 A2 (CARTIER CRÉATION STUDIO SA [CH]) 17 décembre 2015 (2015-12-17) * abrégé *	1-23	
		----- -/--	
1 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 26 juin 2019	Examineur Laeremans, Bart
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.02 (P04C02)



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 18 21 5265

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	EP 2 696 381 A1 (KOBE STEEL LTD [JP]) 12 février 2014 (2014-02-12) * abrégé * * alinéas [0009], [0024], [0033] * -----	1-23	
A	JP S52 147511 A (FURUKAWA ELECTRIC CO LTD) 8 décembre 1977 (1977-12-08) * abrégé * -----	1-23	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 26 juin 2019	Examineur Laeremans, Bart
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.02 (P04C02)

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

EP 18 21 5265

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

26-06-2019

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 3064281 A1	28-09-2018	FR 3064281 A1 WO 2018172164 A1	28-09-2018 27-09-2018
GB 1166701 A	08-10-1969	CH 485029 A DE 1558816 A1 FR 1521206 A GB 1166701 A NL 6707723 A	31-01-1970 09-03-1972 12-04-1968 08-10-1969 11-12-1967
EP 1258786 A1	20-11-2002	DE 1258786 T1 DE 60132878 T2 EP 1258786 A1 JP 4813742 B2 JP 2003004866 A JP 2010044090 A US 2002180130 A1	14-08-2003 26-03-2009 20-11-2002 09-11-2011 08-01-2003 25-02-2010 05-12-2002
EP 1114876 A1	11-07-2001	CN 1318111 A DE 60030246 T2 EP 1114876 A1 HK 1040266 A1 JP 3375083 B2 KR 100417943 B1 US 6607693 B1 WO 0077267 A1	17-10-2001 12-07-2007 11-07-2001 06-05-2005 10-02-2003 11-02-2004 19-08-2003 21-12-2000
WO 2005045532 A2	19-05-2005	EP 1627262 A2 JP 2005140674 A US 2007133355 A1 WO 2005045532 A2	22-02-2006 02-06-2005 14-06-2007 19-05-2005
EP 1083243 A2	14-03-2001	EP 1083243 A2 US 6402859 B1 US 2002174922 A1	14-03-2001 11-06-2002 28-11-2002
WO 2015189278 A2	17-12-2015	AUCUN	
EP 2696381 A1	12-02-2014	EP 2696381 A1 JP 6247813 B2 JP 2014035860 A	12-02-2014 13-12-2017 24-02-2014
JP S52147511 A	08-12-1977	JP S5511736 B2 JP S52147511 A	27-03-1980 08-12-1977

EPO FORM P0480

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82